

## Nouveau : participez gratuitement à nos conférences en ligne.

La CPAM de la Charente-Meritime vous propose de participer sur Internet, sans vous déplacer, à des conférences en ligne depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur.



### Les conférences en ligne.

Vous souhaitez, sans vous déplacer et en moins de 45 minutes :

- en savoir plus sur vos droits,
- tout connaître sur votre compte ameli et ses téléservices,
- découvrir les aides et accompagnements proposés par l'Assurance Maladie... ?

C'est simple, profitez gratuitement, à partir de votre ordinateur, tablette ou smartphone, du nouveau service de conférences en ligne mis à votre disposition par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

C'est pratique, flexible et économique !

### 3 étapes pour vous inscrire.

Pour participer aux webconférences de votre choix, il vous suffit de vous inscrire à notre chaîne **CPAM de la Charente-Meritime**, via un navigateur classique (Mozilla Firefox, Google Chrome) :

- 1 connectez-vous à [Webikéo.fr](http://Webikéo.fr) > [Chaines](#) > [Santé](#) > [CPAM de la Charente-Meritime](#) ou en scannant le flash code,
- 2 sélectionnez les conférences,
- 3 compléter les champs obligatoires.



Ou rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr) > rubrique Actualités.

Une invitation vous sera ensuite envoyée, par mail, 48 heures avant la webconférence.